

*Article 31 du Règlement*

Les députés d'en face rejettent catégoriquement les propositions que les députés de ce côté-ci de la Chambre font au sein du Comité de l'agriculture. Lorsque la Chambre est saisie du projet de loi, nous avons au moins la satisfaction de savoir que nos propositions sont annoncées publiquement, si bien que les producteurs agricoles peuvent se rendre compte que les députés d'en face rejettent pratiquement tout amendement proposé par les groupes d'agriculteurs d'un océan à l'autre, qu'il s'agisse de la FCA, de l'UPA ou de tout autre groupe.

Nous voulons qu'il y ait une majorité de producteurs au sein du conseil de la Société du crédit agricole, parce que nous estimons qu'ils connaissent mieux la situation, qu'ils sont plus directement touchés et qu'ils sont prévenants.

Il se peut qu'un comptable d'une grande firme de Toronto, d'Ottawa, de Montréal ou de Vancouver soit très versé dans son domaine, mais que connaît-il des problèmes des circonscriptions de Lambton—Middlesex, de Prince Edward—Hastings et d'Algoma, du district de Manitoulin ou des autres régions agricoles?

Nous voulions qu'il y ait une majorité de producteurs au sein du conseil, mais évidemment, des consignes ont été données. Nous savons de qui viennent les ordres et, bien entendu, nos propositions sont toujours rejetées.

Le discours prononcé par le secrétaire parlementaire au moment de la troisième lecture m'aurait impressionné davantage si j'avais constaté ce genre de coopération et de considération au moment de l'élaboration du projet de loi.

Je suis toujours étonné que les députés du parti ministériel parlent autant de la réforme parlementaire. Ses résultats ne m'impressionnent pas beaucoup, du moins pas au sein du Comité de l'agriculture, car la réforme y est sans effet. Quelle que soit la valeur de l'amendement proposé, s'il n'est pas présenté par le parti ministériel, il est habituellement rejeté machinalement.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Je suis désolé, mais comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures, conformément au paragraphe 24(2) du Règlement.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 14 heures.

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

[Traduction]

**LES BASES MILITAIRES**

**M. Don Blenkarn (Mississauga—Sud):** Monsieur le Président, les bases militaires canadiennes pourraient accueillir 250 000 militaires. Or, l'effectif des Forces canadiennes n'est que de 80 000.

Je demande donc au gouvernement de réduire considérablement le nombre de bases militaires au Canada afin d'économiser sur le chapitre des coûts d'exploitation de ces bases.

Je demande à la ministre de la Défense nationale de déclarer certaines bases excédentaires et de les vendre ou de les transformer pour qu'elles puissent servir à répondre à d'autres besoins utiles. Nous n'avons pas les moyens de continuer de faire fonctionner, à même le budget de défense, des bases militaires superflues.

\* \* \*

**LE LAC SHOAL**

**M. John Harvard (Winnipeg St. James):** Je voudrais attirer de nouveau l'attention de la Chambre sur le projet d'implantation de la Mine KMP au lac Shoal, en Ontario.

Le lac Shoal est l'unique source d'eau potable de Winnipeg et le projet d'exploitation minière soulève plusieurs questions concernant l'environnement. La meilleure façon de répondre à ces questions consisterait à mener, sous l'égide du gouvernement fédéral, une évaluation exhaustive non seulement de l'activité minière, mais de tout ce qui se fait dans le bassin du lac Shoal. Telle est la position que le Manitoba et la ville de Winnipeg ont adoptée.

Comme ce dossier met en présence l'Ontario et le Manitoba, il est important que le gouvernement fédéral intervienne comme maître d'oeuvre.

J'ai reçu récemment une lettre dans laquelle le ministre fédéral des Transports faisait observer qu'il n'est pas habilité à instituer une évaluation fédérale en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables. Peut-être bien, monsieur le Président, mais si le gouvernement fédéral ne veut pas se retrouver avec un autre Rafferty—Alameda